Les vertus de la prière

Par l'mam Muhammad Ibn Salih Al-'Uthaimin

La Prière : est le deuxième pilier des piliers de l'islam et le pilier le plus important de l'islam après la *Shahada* (le témoignage de foi).

La Prière : est un lien entre le serviteur et son Seigneur. Le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : *« en effet, quand l'un d'entre vous prie, il parle en privé avec son Seigneur. »* [rapporté par Al-Bukhari] Et Allah dit dans le hadith *qudsi* ***: « J'ai divisé la prière entre Moi et Mon serviteur en deux parties et Mon serviteur aura ce qu'il demande. »***

Ainsi quand le serviteur dit : ' Al-Hamdulillahi Rabb-il-'Alamin ', Allah dit : ' mon serviteur m'a loué. '

Et quand il dit : 'Ar-Rahman-ir-Rahim', Allah dit : ' mon serviteur m'a glorifié. '

Et quand il dit : 'Maliki-yawm-id-Din', Allaah dit : ' mon serviteur m'a honoré. '

Et quand il dit : ' Iyyaka Na'bdu wa Iyyaka Nasta'in ', Allah dit : ' ceci est entre Moi et Mon serviteur et Mon serviteur aura ce qu'il demande. '

Et quand il dit : ' Ihdinas-Siraat-al-Mustaqim. Sirat-aladhina an'amta ' alaihim. Ghairil-Maghdoubi ' alaihim wa la Dallin ', Allah dit : ' ceci est pour Mon serviteur et pour Mon serviteur ce qu'il demande. ' " [Rapporté par Muslim]

La Prière : est un jardin de *'ibadat* (les actes d'adoration), dans lequel chaque type splendide d'adoration est trouvé. Il y a le *takbir*, par lequel la prière est introduite, la position debout pendant laquelle la personne récite la parole d'Allah, l'inclinaison pendant laquelle il vante son Seigneur, le retour de l'inclinaison, qui est remplie des louanges à Allah, la prosternation pendant laquelle il glorifie Allah le Très-Haut et pendant laquelle il l'implore par l'invocation, l'assise dans laquelle il y a le *tashahud*, des invocations et la fermeture par le *taslim*.

La Prière : est le moyen d'appui et d'aide en période de détresse et de chagrin. Et elle empêche les actes mauvais et honteux. Allah dit : ***« cherchez l'aide dans la patience et la prière. »*** *Et Il dit :* ***« récitez ce qui vous a été révélé du Livre et établissez la prière. En vérité, la prière empêche les actes mauvais et honteux. »***

La Prière : est la lumière des croyants dans leurs cœurs et en leur lieu de réunion (le jour du jugement). Le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : *« la prière est légère. »* Et il (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : *« quiconque la préserve (la prière), elle sera une lumière, une preuve et un (moyen de) salut pour lui le jour du jugement. »* [Rapporté par Ahmad, Ibn Hiban et At-Tabarani]

La Prière : est la joie et le plaisir des âmes des croyants. Le prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : *« mon plaisir a été placé dans la prière. »* [Rapporté par Ahmad et Nasa'i]

La Prière : efface les péchés et expie les mauvais actes. Le prophète (*salallahu ‘alayhi wa salam*) a dit : *« que pensez-vous s'il y avait une rivière devant la porte de l'un d'entre vous et où il se baignerait cinq fois par jour, resterait-il une saleté sur lui ? »* Ils (les compagnons) ont répondu : « il ne resterait pas là de saleté sur lui. » Le prophète (*salallahu ‘alayhi wa salam*) dit : *« Il en est de même avec les cinq prières (quotidiennes), par elles Allah efface les péchés (mineurs)." »* [Rapporté par Al-Bukhari et Muslim] Et le prophète (*salallahu ‘alayhi wa salam*) a dit : *« les cinq prières (quotidiennes) et du Jumu'ah (la prière) au Jumu'ah (la prière) sont une expiation pour ce qui (des péchés) arrive entre eux tant que l'on ne commet pas de grands péchés. »* [Rapporté par Muslim]

La Prière en congrégation : Ibn 'Umar (qu’Allah l’agrée) a rapporté que le prophète (*salallahu ‘alayhi wa salam*) a dit : *« la Prière en congrégation est meilleure que la prière seul de vingt-sept degrés. »* [Rapporté par Al-Bukhari et Muslim] Ibn Mas'ud (qu’Allah l’agrée) a dit : « Quiconque serait heureux de rencontrer Allah demain en étant musulman, qu’il préserve ces cinq prières du lieu où elles sont appelées (c'est-à-dire les *masajid*), car en vérité, Allah a légiféré pour votre prophète les voies de la guidée. Et en effet ces (cinq prières au *masjid*) font partie des voies de la guidée. Et si vous deviez prier dans vos maisons comme cet homme qui s'abstient (de prier dans le *masjid*) et prie dans sa maison, alors vous auriez abandonné la Sunna de votre prophète. Et si vous deviez abandonner la Sunna de votre prophète (*salallahu ‘alayhi wa salam*) vous vous égareriez. Il n'y a pas un homme qui fasse ses ablution et les fasse bien, puis a l'intention d'aller à un de ces *masjids* sans qu'Allah ne lui enregistre une bonne action pour chaque pas, l’élève d’un degré et efface un mauvais acte par cela. Vous nous avez certainement vu et personne ne s'abstenait de la prière (dans le *masjid*) sauf l'hypocrite dont l'hypocrisie était bien connue. Et en effet un homme était porté soutenu par deux hommes jusqu’à ce qu'il soit debout dans le rang (pour la prière). » [Rapporté par Muslim]

Al-Khushu'* (le recueillement) dans la Prière**, ce qui signifie 1) que le cœur est présent et attentif et 2) préserver cet état- sont tous deux des moyens d'entrer au Paradis. Allah dit : ***« en effet les croyants sont couronné de succès. Ceux qui craignent dans leurs prières (khashi’oun). Et ceux qui se détournent de la conversation vaine. Et ceux qui payent leur Zakat. Et ceux qui protègent leurs parties intimes- Sauf avec leurs conjointes ou ce (des femmes) que leurs mains possèdent, car en effet ils ne sont pas blâmable (). Ainsi quiconque recherche en dehors de cela, alors ceux-là sont les transgresseurs. Et ceux qui maintiennent leur confiance et leurs engagements. Et ceux qui préservent leurs prières. Ils sont les héritiers - ceux qui hériteront Al-Firdaws (le plus haut le niveau dans le Paradis), dans lequel ils seront pour toujours. »

Etre sincère envers Allah dans la prière et l'exécuter selon la manière décrite dans la Sunna sont les deux conditions fondamentales pour son acceptation. Le prophète (*salallahu ‘alayhi wa salam* i) a dit : *« en vérité, les actions ne valent que par leurs intentions et chaque personne aura selon ce qu'elle a eu comme intention. »* [rapporté par Al-Bukhari et Muslim] Et il (*salallahu ‘alayhi wa salam*) a dit : *« priez comme vous m’avez vu prier. »* {Rapporté par Al-Bukhari]

Écrit par Muhammad Ibn Salih Al-'Uthaimin

le 4/13/1406

Article tiré du site al-manhaj.com

Source : *Sifat Salat-an-Nabi*

Traduit par isma'il alarcon

Traduit en français par les salafis de l’Est